

## RÉACTION FHF

### Annonces de la Ministre de la Santé et de la Prévention :

**« Des premières mesures qui étaient indispensables, dans l'attente de décisions urgentes plus structurantes sur la permanence des soins et l'accès au premier recours »**

- **La ministre de la Santé et la Prévention a annoncé le 8 juin de premières mesures** destinées à soutenir les établissements publics. Ces mesures étaient attendues et avaient été demandées par la **Fédération des Hôpitaux de France (FHF)** lors d'un rendez-vous avec la Ministre, le 31 mai ;
- **D'autres mesures structurelles sont attendues au plus vite** par les hospitaliers pour garantir, avec tous les acteurs de santé, l'accès au premier recours, la réponse aux soins non programmés et la permanence des soins dans chaque territoire.

L'annonce par la Ministre de la **réactivation des dispositifs de crise pour l'ensemble de la période estivale** (cellule de crise auprès des ARS, doublement de la rémunération des heures supplémentaires du personnel non-médical et du temps de travail additionnel des médecins notamment) est une mesure **utile et nécessaire, qui était attendue et avait été demandée par la FHF.**

D'autres mesures sont à présent attendues au plus vite pour garantir l'accès au premier recours et la permanence des soins tout au long de l'été et au-delà. **Avec l'ensemble des conférences de présidents de CME, de directeurs et de doyens de facultés de médecine, la FHF signe une lettre ouverte au Président de la République qui liste les mesures indispensables à prendre à court, moyen et long terme pour redresser le système de santé.**

Pour **Frédéric Valletoux, président de la FHF** : **« Les mesures annoncées par la ministre de la Santé et de la Prévention Brigitte Bourguignon représentent une première étape pour les soignants, qui doivent se sentir soutenus dans cette période de crise interminable. Mais cela ne doit pas s'arrêter là : davantage de mesures concrètes doivent être prises, notamment en matière de soins non programmés, de premier recours et de permanence des soins. La mission Braun devra se traduire en mesures immédiatement applicables, et être prolongée par des transformations de fond que la communauté hospitalière et hospitalo-universitaire porte d'une seule voix ».**